

Des aides bienvenues pour les centres équestres

La commission permanente du département de la Mayenne a décidé de mettre en place un soutien exceptionnel à la filière équine impactée par la crise du Covid-19.

« Cette année est un peu compliquée. En plus, nous venons de commencer notre activité équestre l'an dernier », explique Pauline Grais, la gérante de la ferme équestre du Cormeray. Situé à Daon, le centre a donc fait une demande de cette aide financière et l'a reçue lundi 6 juillet. Malgré l'arrêt des cours, les chevaux devaient continuer à être nourris. « Nous devons payer la paille, le foin, les granulés, les soins... Même si l'aide financière ne couvre pas tous les frais, elle a été la bienvenue ».

Ce centre équestre dispose de quinze chevaux d'instruction. Cependant, le couple a fait une demande pour cinq de leurs chevaux, car, pour

toucher la somme de 100 euros, « il fallait être propriétaire de nos équidés », témoigne Pauline Grais. « Nous allons aussi faire une demande à Institut français du Cheval et de l'Équitation, car nous pourrions toucher la même somme d'argent, ce qui n'est pas négligeable », ajoute la gérante.

En plus du centre équestre, le couple détient une ferme, « ce qui nous a permis de continuer à avoir une rentrée d'argent. »

Reprise encourageante

Au sein de cette petite structure, ce sont une vingtaine de cavaliers qui ont repris les cours le 21 mai. Les cours se déroulent en petits groupes comme habituellement, mais maintenant s'ajoute le respect des règles sanitaires.

Clémence Gabory



Pauline Grais, la gérante du centre équestre à Daon, dans sa carrière de sable de 40x20 mètres.